

RCS : LISIEUX Code greffe : 1407

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00012 Numéro SIREN : 817 614 688 Nom ou dénomination : ARROSAGE CONCEPT
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2019 sous le numéro de dépôt 958



AUDIT
MANAGEMENT
CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
NORMANDIE



Pour copie certifiée conforme

COMPTES ANNUELS

ARROSAGE CONCEPT

Numéro SIRET : 81761468800031

Code APE : 8130Z

PARC D'ACTIVITES DE BONNEVAL

14340 BONNEBOSQ

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	13 375	2 985	10 390		10 390
Concessions, brevets, droits similaires	1 948	1 686	261	910	- 649
Fonds commercial	30 000		30 000	30 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 710	25 128	23 582	29 064	- 5 482
Autres immobilisations corporelles	34 386	10 169	24 217	26 469	- 2 252
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	575		575	575	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	520		520	520	
TOTAL (I)	129 513	39 967	89 546	87 538	2 008
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	61 787		61 787	66 327	- 4 540
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				1 458	- 1 458
Clients et comptes rattachés	505 913		505 913	572 065	- 66 152
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	5 400		5 400	3 113	2 287
. Organismes sociaux	1 697		1 697		1 697
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 572		3 572	13 466	- 9 894
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 208		11 208	24 553	- 13 345
. Autres	1 808		1 808	1 080	728
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	215 330		215 330	175 189	40 141
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	3 859		3 859	7 417	- 3 558
TOTAL (II)	810 572		810 572	864 668	- 54 096
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	940 086	39 967	900 118	952 205	- 52 087

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	5 000	4 886	114
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	212 050	92 831	119 219
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	133 686	119 333	14 353
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	400 736	267 050	133 686
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	18 948	27 689	- 8 741
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	18 948	27 689	- 8 741
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	101 258	87 998	13 260
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	27 284	26 888	396
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 045	5 886	- 3 841
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 151	333 794	- 182 643
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	30 260	13 234	17 026
. Organismes sociaux	55 783	52 317	3 466
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	83 094	99 047	- 15 953
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 568	1 830	4 738
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	192		192
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	22 800	36 472	- 13 672
TOTAL (IV)	480 435	657 466	- 177 031
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	900 118	952 205	- 52 087

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	161 773		161 773	56 076	105 697	188,49
Production vendue biens						
Production vendue services	2 312 864		2 312 864	2 256 288	56 576	2,51
Chiffres d'affaires Nets	2 474 638		2 474 638	2 312 364	162 274	7,02
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			34 128	41 084	- 6 956	-16,93
Autres produits			12	11	1	9,09
Total des produits d'exploitation			2 508 777	2 353 458	155 319	6,60
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			75 009	34 771	40 238	115,72
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			973 203	862 531	110 672	12,83
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			4 541	3 256	1 285	39,47
Autres achats et charges externes			740 850	928 154	- 187 304	-20,18
Impôts, taxes et versements assimilés			8 983	4 190	4 793	114,39
Salaires et traitements			359 517	240 988	118 529	49,18
Charges sociales			136 216	86 894	49 322	56,76
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 538	11 993	9 545	79,59
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			18 948	27 689	- 8 741	-31,57
Autres charges			4	4		0,00
Total des charges d'exploitation			2 338 808	2 200 470	138 338	6,29
RESULTAT EXPLOITATION			169 969	152 988	16 981	11,10
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations				0		
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			28		28	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			28	0	28	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 678	1 957	- 279	-14,26
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			1 678	1 957	- 279	-14,26
RESULTAT FINANCIER			-1 650	-1 956	306	15,64
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			168 319	151 032	17 287	11,45

Pour copie certifiée conforme

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	403	292	111	38,01
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	403	292	111	38,01
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 517		1 517	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	1 517		1 517	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 114	292	-1 406	-481,51
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	33 519	31 990	1 529	4,78
Total des Produits	2 509 208	2 353 750	155 458	6,60
Total des charges	2 375 522	2 234 417	141 105	6,32
RESULTAT NET	133 686	119 333	14 353	12,03
Dont Crédit-bail mobilier	93 731	73 226	20 505	28,00
Dont Crédit-bail immobilier				

ARROSAGE CONCEPT

Annexe comptable

Annexe comptable

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 900 118,07 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 133 685,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2019 par les dirigeants.

Règles et Méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Comptabilisation, Présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement pour un montant de 17 475 euros

Annexe comptable (suite)

Notes sur le Bilan Actif

Frais de recherche & développement = 13 375 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	13 375	2 985	10 390	%

Fonds commercial (hors droit au bail) = 30 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	30 000		30 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	30 000		30 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 129 513 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 948	13 375		45 323
Immobilisations corporelles	72 925	10 171		83 096
Immobilisations financières	1 095			1 095
TOTAL	105 968	23 546		129 513

Amortissements et provisions d'actif = 39 967 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 037	3 634		4 671
Immobilisations corporelles	17 393	17 904		35 297
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	18 430	21 538		39 967

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Depenses de recherches	13 375	2 985	10 390	3 ans
Concessions droits	1 948	1 686	261	3 ans
Fonds de commerce	30 000	0	30 000	Non amortiss.
Matériel industriel	48 710	25 128	23 582	de 3 à 5 ans
Installations générales	13 716	3 518	10 198	5 ans
Matériel de transport	7 878	3 032	4 847	de 3 à 5 ans
Matériel bureau et info	2 505	1 427	1 078	3 ans
Mobilier	10 286	2 191	8 095	5 ans
TOTAL	128 418	39 967	88 451	

Etat des créances = 533 976 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	520		520
Actif circulant & charges d'avance	533 456	533 456	
TOTAL	533 976	533 456	520

Produits à recevoir par postes du bilan = 6 078 E

Produits à recevoir		Montant
	Immobilisations financières	
	Clients et comptes rattachés	2 573
	Autres créances	3 505
	Disponibilités	
TOTAL		6 078

Charges constatées d'avance = 3 859 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe comptable (suite)

Notes sur le Bilan Passif

Capital social = 50 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5000	10,00	50 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>5000</i>	<i>10,00</i>	<i>50 000</i>

Provisions = 18 948 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	27 689	18 948	27 689		18 948
TOTAL	27 689	18 948	27 689		18 948

Etat des dettes = 478 390 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	101 258	40 405	60 853	
Dettes financières diverses	27 284	27 284		
Fournisseurs	151 151	151 151		
Dettes fiscales & sociales	175 705	175 705		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	192	192		
Produits constatés d'avance	22 800	22 800		
TOTAL	478 390	417 537	60 853	

Charges à payer par postes du bilan = 69 637 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	395
Fournisseurs	21 404
Dettes fiscales & sociales	47 837
Autres dettes	
TOTAL	69 637

Produits constatés d'avance = 22 800 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe comptable (suite)

Autres informations

Engagements donnés = 207 559 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	207 559
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	207 559

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		113 113		113 113
Montants de l'exercice		93 731		93 731
Sous-total		206 844		206 844

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		85 693		85 693
Entre 1 et 5 ans		121 867		121 867
A plus de 5 ans				
Sous-total		207 560		207 560

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		897		897
Entre 1 et 5 ans		3 353		3 353
A plus de 5 ans				
Sous-total		4 250		4 250

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		418 654		418 654

Annexe comptable (suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 6 078 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Factures à établir(418100)	2 573
TOTAL	2 573

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoirs à obtenir(409800)	1 808
Produits à recevoir(438700)	1 697
TOTAL	3 505

Charges constatées d'avance = 3 859 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	3 859
TOTAL	3 859

Charges à payer = 69 637 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets comptes courants à pa(455860)	395
TOTAL	395

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseur factures non parve(408100)	21 404
TOTAL	21 404

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	18 808
Charges personnel à payer(428600)	11 452
Charges sur congés payés(438200)	8 767
Charges personnel à payer(438600)	2 242
Charges à payer(448600)	6 568
TOTAL	47 837

Produits constatés d'avance = 22 800 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	22 800
TOTAL	22 800

Annexe comptable (suite)

Compte rendu des travaux

Le Cabinet AM CONSULTING EXPERTISES, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ARROSAGE CONCEPT,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	900 118
Chiffre d'affaires hors taxes	2 474 638
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	133 686

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AM CONSULTING EXPERTISES
Fait à CAEN le 26/03/2019

ARROSAGE CONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : Parc d'Activités de Bonneval

14340 BONNEBOSQ

817 614 688 RCS LISIEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 MAI 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

SOUMISE ET ADOPTÉE

1. Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 133 685,91 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 133 685,91 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit..... 133 685,91 euros

Total 133 685,91 euros 133 685,91 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte que, s'agissant du troisième exercice social, il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

2. Vote de l'assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2019

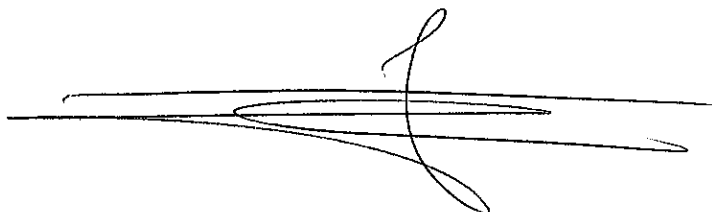
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

La Société « SMH »

Représentée par Monsieur Sébastien HADET





guffe

CABINET BASTIANUTTI

François BASTIANUTTI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Maîtrise de droit
E.S.C. Le Havre - Caen

SAS ARROSAGE CONCEPT
Société au Capital de 50 000 €
R.C.S Caen : 817 614 688
Parc d'activités de Bonneval
RD 45
14340 BONNEBOSQ

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

41, rue de la 11ème Division Britannique
61100 FLERS

Tél : 02 33 98 26 00 - fax : 02 33 98 26 19

bastianutti@cab-bastianutti.fr - www.cab-bastianutti.fr

«En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L-441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros».

Membre d'une Association Agréée, le règlement par chèque est accepté
N° TVA Intracommunautaire FR 953 426 278 25

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2018**

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS ARROSAGE CONCEPT** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SAS ARROSAGE CONCEPT** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaire.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents et sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

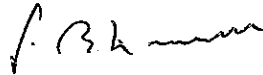
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Flers, le 25 mars 2019

Le commissaire aux comptes : François BASTIANUTTI



Désignation de l'entreprise										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise															
SIRET															
Durée de l'exercice en nombre de mois *															
Durée de l'exercice précédent *															
										Exercice N clos le					
										31/12/2018					
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	30 000		012			30 000						
		Autres *	014	15 323		016	4 671		10 652						
	Immobilisations corporelles *		028	83 096		030	35 297		47 799						
	Immobilisations financières * (1)		040	1 095		042			1 095						
	Total I (5)			044	129 513		048	39 967		89 546					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	61 787		052			61 787					
		Marchandises *		060			062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	505 913		070			505 913						
		Autres * (3)	072	23 685		074			23 685						
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084	215 330		086			215 330						
	Charges constatées d'avance *		092	3 859		094			3 859						
Total II			096	810 572		098			810 572						
Total général (I+II)			110	940 086		112	39 967		900 118						
PASSIF										Exercice N		NET			
										1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							50 000					
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126							5 000					
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			132			212 050						
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136							133 686					
	Provisions réglementées		140												
Total I			142	400 736											
Provisions pour risques et charges			Total II	154	18 948										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							101 258					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							2 045					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166							151 151					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	27 284		172			203 181						
	Produits constatés d'avance		174							22 800					
Total III			176	480 435											
Total général (I + II + III)			180	900 118											
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	60 853					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	23 546					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

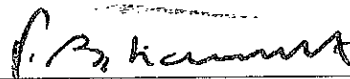
② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise ARROSAGE CONCEPT		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	161 773	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217		218	2 312 864
		dont export et livraisons intracommunautaires				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
Autres produits			230	34 140		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	2 508 777	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	75 009	
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	973 203	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	4 541	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 93 731 – mobilier : – immobilier :)		242	740 850	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	4 738	
	Rémunérations du personnel *			250	359 517	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	136 216	
	Dotations aux amortissements *			254	21 538	
	Dotations aux provisions			256	18 948	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	2 338 808
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	169 969	
Produits financiers (III)		280	28	284	1 678	
Produits exceptionnels (IV)				290	403	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	33 519	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	133 686	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	133 686	
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	33 519	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	ZPA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992			
	Droits divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	137 409
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	137 409	

ARROSAGE CONCEPT

Annexe comptable



Annexe comptable

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 900 118,07 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 133 685,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2019 par les dirigeants.

Règles et Méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

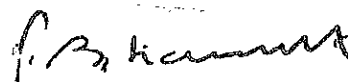
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Autres éléments significatifs de l'exercice

Comptabilisation, Présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

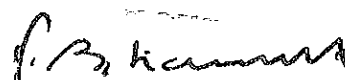
La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement pour un montant de 17 475 euros



Annexe comptable (suite)

Notes sur le Bilan Actif

Frais de recherche & développement = 13 375 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	13 375	2 985	10 390	%

Fonds commercial (hors droit au bail) = 30 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	30 000		30 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	30 000		30 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 129 513 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 948	13 375		45 323
Immobilisations corporelles	72 925	10 171		83 096
Immobilisations financières	1 095			1 095
TOTAL	105 968	23 546		129 513

Amortissements et provisions d'actif = 39 967 E

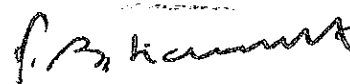
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 037	3 634		4 671
Immobilisations corporelles	17 393	17 904		35 297
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	18 430	21 538		39 967

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Depenses de recherches	13 375	2 985	10 390	3 ans
Concessions droits	1 948	1 686	261	3 ans
Fonds de commerce	30 000	0	30 000	Non amortiss.
Matériel industriel	48 710	25 128	23 582	de 3 à 5 ans
Installations générales	13 716	3 518	10 198	5 ans
Matériel de transport	7 878	3 032	4 847	de 3 à 5 ans
Matériel bureau et info	2 505	1 427	1 078	3 ans
Mobilier	10 286	2 191	8 095	5 ans
TOTAL	128 418	39 967	88 451	

Etat des créances = 533 976 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	520		520
Actif circulant & charges d'avance	533 456	533 456	
TOTAL	533 976	533 456	520



Produits à recevoir par postes du bilan = 6 078 E

Produits à recevoir		Montant
	Immobilisations financières	
	Clients et comptes rattachés	2 573
	Autres créances	3 505
	Disponibilités	
TOTAL		6 078

Charges constatées d'avance = 3 859 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

f. B. Kammert

Annexe comptable (suite)

Notes sur le Bilan Passif

Capital social = 50 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5000	10,00	50 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5000	10,00	50 000

Provisions = 18 948 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	27 689	18 948	27 689		18 948
TOTAL	27 689	18 948	27 689		18 948

Etat des dettes = 478 390 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	101 258	40 405	60 853	
Dettes financières diverses	27 284	27 284		
Fournisseurs	151 151	151 151		
Dettes fiscales & sociales	175 705	175 705		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	192	192		
Produits constatés d'avance	22 800	22 800		
TOTAL	478 390	417 537	60 853	

Charges à payer par postes du bilan = 69 637 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	395
Emp. & dettes financières div.	21 404
Fournisseurs	47 837
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	69 637

Produits constatés d'avance = 22 800 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexe comptable (suite)

Autres informations

Engagements donnés = 207 559 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	207 559
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	207 559

Engagements supplémentaires :

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch. soc.) : 144 606 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 89 676 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 56 225 euros

Dette actuarielle : 3 516 euros

De plus, à signaler un nantissement sur le fond de commerce auprès du Crédit Mutuel pour le prêt à l'origine d'un montant de 76 000 euros.

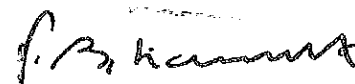
Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		113 113		113 113
Montants de l'exercice		93 731		93 731
Sous-total		206 844		206 844

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		85 693		85 693
Entre 1 et 5 ans		121 867		121 867
A plus de 5 ans				
Sous-total		207 560		207 560

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		897		897
Entre 1 et 5 ans		3 353		3 353
A plus de 5 ans				
Sous-total		4 250		4 250

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		418 654		418 654



Annexe comptable (suite)**Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 6 078 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Factures à établir(418100)	2 573
TOTAL	2 573

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoirs à obtenir(409800)	1 808
Produits à recevoir(438700)	1 697
TOTAL	3 505

Charges constatées d'avance = 3 859 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(485000)	3 859
TOTAL	3 859

Charges à payer = 69 637 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets comptes courants à pa(455860)	395
TOTAL	395

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseur factures non parve(408100)	21 404
TOTAL	21 404

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	18 808
Charges personnel à payer(428600)	11 452
Charges sur congés payés(438200)	8 767
Charges personnel à payer(438600)	2 242
Charges à payer(448600)	6 568
TOTAL	47 837

Produits constatés d'avance = 22 800 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	22 800
TOTAL	22 800

f. B. Kammert

Annexe comptable (suite)**Compte rendu des travaux**

Le Cabinet AM CONSULTING EXPERTISES, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables,

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ARROSAGE CONCEPT,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	900 118
Chiffre d'affaires hors taxes	2 474 638
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	133 686

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AM CONSULTING EXPERTISES
Fait à CAEN le 26/03/2019

